



 **MÉTIERS DES TRAVAUX PUBLICS**

 **ENCADREMENT DE CHANTIER**

Directeur(trice) de travaux TP

MISSION PRINCIPALE : Préparer, piloter et diriger le projet dans le respect du budget et de l'ensemble des règles relatives à la sécurité des hommes et de l'environnement (exclusivement sur les grands projets)

Le directeur de travaux propose l'organisation du projet (organigramme, planning, fonctions-clefs, ...). Il veille à la bonne application du contrat, coordonne la rédaction des réclamations pour assurer la performance économique du projet. Il donne les directives aux conducteurs de travaux qui assurent l'exécution des ouvrages tant sur le plan technique que financier. Il suit la réalisation du projet, assure le suivi budgétaire et en rend compte à sa direction. Il anime le Comité de Direction en communiquant sur les informations-clefs. Il représente l'entreprise auprès du client et gère les relations avec celui-ci.

 **Autres appellations :** Directeur(trice) / responsable de projet, Directeur(trice) de chantier, Directeur(trice) de construction

DÉCOUVRIR

Les compétences métier

1. PRÉPARER L'EXÉCUTION DU CHANTIER

- Identifier et sélectionner les ressources nécessaires (humaines et matérielles) à la bonne réalisation du chantier
- Anticiper la mise en œuvre des différentes phases de chantier pour veiller au respect du planning global

2. FAIRE LE SUIVI BUDGÉTAIRE DU PROJET

- Réajuster le budget en fonction des aléas du projet et/ ou de demandes particulières du client
- Animer des réunions avec les différents corps de métiers pour veiller au bon avancement du projet et au respect du budget
- Garantir la performance économique globale du projet auprès des instances de direction

3. PILOTER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX

- Fixer les objectifs aux différents corps de métiers afin d'assurer au client une livraison respectant les coûts, la qualité et les délais
- Veiller à la disponibilité des ressources : ajustement du budget, affectation des équipes, investissements en matériel, etc.
- Garantir la bonne réalisation du contrat et coordonner la rédaction des réclamations le cas échéant
- Suivre les indicateurs de performance des chantiers : contrôle budgétaire, gestion des ressources et respect des délais
- Veiller à l'application des normes contractuelles et réglementaires, notamment en matière de qualité, sécurité, hygiène et impact sur l'environnement

4. MANAGER LES PROJETS

- Suivre les indicateurs d'activité pour l'ensemble des projets sous sa responsabilité : volume d'affaires en cours, suivi de la facturation clients et fournisseurs, etc.
- Participer aux choix d'investissements en lien avec le directeur d'agence et les services supports (études de prix, matériel, achats) : sélection des fournisseurs ou des prestataires, achats de gros matériel ou de matériaux
- Effectuer les reportings et veiller à l'atteinte des objectifs en matière de chiffre d'affaires et de performance
- Encadrer les équipes et participer au développement des ressources humaines dans son domaine d'activité : recrutement de personnel d'encadrement, voire formation et gestion opérationnelle des ressources humaines (congrés, absences, ...)

5. CLÔTURER LE CHANTIER

- Livrer les chantiers au client dans le respect des coûts et des délais prévus au cahier des charges

6. ASSURER LE SUIVI DE LA RELATION CLIENT PENDANT ET APRÈS LES TRAVAUX (SAV)

- Représenter l'entreprise ou son groupement auprès du client et en défendre les intérêts
- Assurer un reporting régulier au client sur l'avancée des travaux et le respect des budgets
- Garantir auprès des intervenants la bonne application des contrats et des avenants liés aux travaux, résoudre les litiges
- Superviser le service après-vente et le suivi des prestations associées le cas échéant (maintenance)

Les compétences transversales

1. RÉALISER SON ACTIVITÉ SELON LES NORMES DE L'ENTREPRISE ET LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

- Garantir le respect de l'ensemble des règles, normes et procédures issues de la stratégie de l'entreprise dans le domaine de l'environnement hygiène et sécurité auprès de l'ensemble des intervenants du chantier (interne et partenaires)

2. ORGANISER SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Proposer l'organisation du chantier en interne et avec les partenaires éventuels (organigramme du projet, ...)
- Projeter et organiser l'activité de l'ensemble des parties prenantes sur la totalité de la durée du projet

3. AGIR FACE À UN ALÉA

- Conduire une analyse de risque pour anticiper et prévenir les aléas
- Être en capacité de gérer une situation de crise

4. COMMUNIQUER EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Diriger les instances décisionnelles en communiquant les informations clés
- Argumenter les décisions auprès de tous types d'interlocuteurs
- Argumenter les décisions auprès de tout types d'interlocuteurs
- Adapter sa communication à tout types d'interlocuteurs
- Adapter sa communication à tous types d'interlocuteurs
- Réaliser des communications publiques le cas échéant (table ronde, presse, information collective, ...)

6. UTILISER LE NUMÉRIQUE

- Adapter les outils numériques au regard de la stratégie d'entreprise

5. MANAGER / ANIMER UNE OU DES ÉQUIPE(S)

- Animer et favoriser la coopération entre les différentes équipes participant aux chantiers
- Favoriser la cohésion par la valorisation du travail et des résultats

- Utiliser les outils numériques de gestion de l'entreprise et du chantier
- Analyser les données issues des outils de suivi pour effectuer la gestion globale du chantier
- Comprendre et utiliser les outils du BIM le cas échéant

7. TRAVAILLER EN TRANSVERSE AVEC LES ACTEURS INTERNES ET EXTERNES

- Entretenir et développer le réseau professionnel (forum, fédération, ...) pour représenter son entreprise et son métier
- Coordonner les équipes et les interlocuteurs externes (clients, financeurs, institutionnels, ...) pour une meilleure coopération

8. CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DU TRAVAIL

- Participer à des réseaux professionnels (clubs d'entrepreneurs, associations professionnelles, ...)
- Entretenir des relations institutionnelles dans les instances du territoire
- Favoriser la prise d'initiative et la production d'idées à tous niveaux
- Proposer des ajustements et de nouveaux axes stratégiques et piloter la conduite du changement

9. TRANSMETTRE LES COMPÉTENCES (FORMER ET TUTORER)

- Proposer des axes de développement des compétences en fonction des besoins identifiés
- Évaluer les compétences de ses collaborateurs et proposer des actions de formation

QUELQUES MOTS SUR

Les certifications

DIPLÔMES

- Bac + 5 : Diplôme d'ingénieur ou Master 2 (spécialité BTP ou Génie Civil)

TITRES

- Manager de projets BTP (Niveau 7)